

## VIDEOS. Vinci sort l'artillerie lourde contre Sherpa

Le Parisien | 22 Juin 2015, 07h00

L'information n'était révélée dans nos colonnes. Fin mars, l'ONG Sherpa portait plainte contre QDVC, filiale qatarienne de Vinci (<http://actualites.leparisien.fr/vinci.html>) Construction Grands Projets. L'association de défense des victimes de crimes économiques dénonçait des faits de « travail forcé » et de « réduction en servitude » sur des chantiers du géant français du BTP au Qatar (nos éditions du 24 mars).

Depuis, le parquet de Nanterre (Vinci a son siège dans les Hauts-de-Seine) a décidé d'ouvrir une enquête (<http://actualites.leparisien.fr/enquete.html>) préliminaire. De son côté, Vinci réfute vigoureusement l'accusation de Sherpa. « L'entreprise a la conviction d'être l'instrument d'une opération médiatico-politique », peste M e Versini-Campinchi, l'avocat (<http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/avocat.html>) de Vinci. Le géant du BTP avait de son côté déposé plainte pour diffamation contre Sherpa. Mais le ton vient encore de monter d'un cran. Selon nos informations, Vinci a adressé deux nouvelles plaintes à Catherine Denis, la procureur du parquet de Nanterre. L'une pour dénonciation calomnieuse à l'encontre de Sherpa. L'autre (déposée par un cadre de Vinci) pour harcèlement (ce dernier aurait reçu plus de 3 000 courriels). « Cette opération de déstabilisation inquiète les actionnaires et les clients », déplore M e Versini. Dans une province canadienne qui vient d'attribuer à une filiale de Vinci un contrat de concession d'autoroute de trente ans, le choix du groupe français fait désormais polémique...

Selon nos informations, la plainte de Vinci pour dénonciation calomnieuse donnera bien lieu à une enquête préliminaire... « mais qui ne pourra pas aboutir tant que l'enquête ouverte sur la plainte de Sherpa n'aura pas eu de suite », souligne une source proche du dossier.

Chez Sherpa, on restait hier confiant, tout en dénonçant la stratégie de Vinci. « Jamais une enquête n'aurait été ouverte si les éléments de preuve que nous avons apportés n'avaient pas été considérés comme sérieux, insistait William Bourdon, le président de l'ONG. L'archaïsme de cette surenchère dans l'intimidation judiciaire conduit à quelque chose d'assez grotesque. Vinci va prendre en boomerang la réaction de la société civile qui s'indigne de ces procédures bâillon. »

VIDEO. Mondial au Qatar : Sherpa porte plainte contre Vinci pour travail forcé



Mondial au Qatar : une ville à 45 milliards d'euros et combien de travailleurs forcés ?